

# Thème 3 : La IIIe République (1871-1914)

## Doc.1 : Les idées anticléricales

Ferdinand Buisson est un intellectuel protestant, député républicain. Il explique ainsi la laïcité en 1903.

Nous n'entendons nullement faire la guerre à l'idée religieuse et encore moins supprimer la liberté religieuse. Ce que nous voulons combattre [...], c'est l'idée ecclésiastique, l'organisation clérical<sup>1</sup> [...], tout un système de contre-éducation qui, sous prétexte de religion, perpétue les superstitions, les préjugés et les fanatismes.

Discours de Ferdinand Buisson à la Chambre des députés, 27 janvier 1903.

Ce que j'entends « détruire », ce n'est ni telle croyance, ni tel culte<sup>2</sup>, ni telles pratiques, c'est une institution officielle prétendant régler ces croyances, célébrer ce culte, ordonner ces pratiques avec un privilège spécial de l'État. Ce n'est pas la religion qu'il faut détruire, ce n'est pas même l'association religieuse : c'est l'association [...] ayant droit aux honneurs publics comme si elle remplissait un service public, mise au rang d'une institution de l'État.

Lettre de Ferdinand Buisson au journal *L'Action*, 22 août 1903.

1. L'Église.
2. Religion.

## Doc.2 : Aristide Briand défend le projet de loi

« Comment [l'Église catholique] s'est-elle comportée vis-à-vis de la République ? La vérité, c'est que pendant cette longue période de régime concordataire<sup>1</sup>, dans toutes les circonstances graves, difficiles, aux heures critiques où son existence a été menacée, la République a vu le clergé se dresser contre elle en ennemi [...].

Sous le boulangisme et plus récemment encore, vous savez quelle a été l'attitude du clergé. Il n'est pas une liberté dont jouisse ce pays qui n'ait dû être conquise sans les résistances acharnées de l'Église : la voilà, la vérité ! »

(Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche - Réclamation à droite.)

■ Discours d'Aristide Briand à la Chambre des députés, 6 avril 1905.

1. Régime du Concordat signé entre l'État et le pape en 1801.

## Doc.3 : la loi de séparation de l'Église et de l'État (1905)

« Article 1. La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes [...].

Article 2. La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, seront supprimées des budgets de l'État, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes. [...] »

Article 28. Il est interdit à l'avenir d'élever ou d'opposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit, à l'exception des édifices servant au culte [...], des monuments funéraires ainsi que des musées et des expositions. »

### VOCABULAIRE

#### ► Anticléricalisme

Hostilité à l'influence de l'Église dans la société et sur le pouvoir politique.

#### ► Laïcité

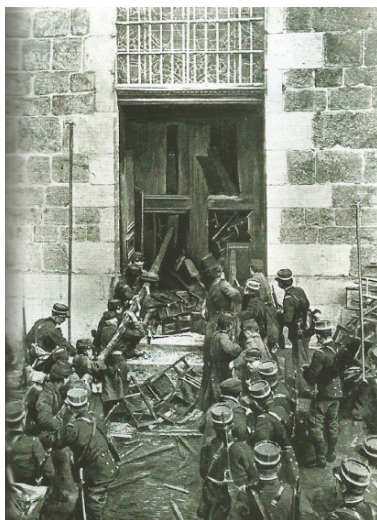
Indépendance vis-à-vis de toute religion.

## Doc.4 : Une caricature sur la loi



(Lithographie. Musée Jean Jaurès, Castres.)

## Doc.5 : L'inventaire des biens ecclésiastiques



(Église d'Yssingeaux, Haute-Loire, avril 1906.)

Dans la loi de séparation, il est précisé que l'État fera les inventaires des biens de l'Église. Craignant que ces biens soient confisqués, de nombreux catholiques s'opposent à ces inventaires. L'armée est parfois obligée d'enfoncer la porte des églises où se barricadent des fidèles.

1) Docs. 1 et 2 : Que reprochent les républicains anticléricaux à l'Église ? Sont-ils opposés à l'idée de religion ? Justifiez.

.....

.....

.....

.....

.....

2) Docs. 2 et 3 : Quand est-ce qu'est adoptée la loi de séparation de l'Église et de l'État ? Quels partis la soutiennent ? Comment l'État se détache-t-il concrètement des Églises ?

.....

.....

.....

.....

.....

3) Doc. 3 : Où est-il interdit de présenter des signes religieux ? Donnez des exemples de lieux et de monuments concernés.

.....

.....

.....

.....

.....

4) Doc.3 : Montrez que la loi protège aussi les religions.

.....

.....

.....

.....

.....

5) Doc.4 : A quoi voit-on que cette caricature est anticléricale ? Que veut montrer cette image concernant la loi de séparation des Églises et de l'État ?

.....

.....

.....

.....

.....

6) Doc. 5 : Montrez que la loi suscite une crise entre la République et l'Église catholique.

.....

.....

.....

.....

.....